



















MOT DE BIENVENUE

Le comité d'organisation des « Boucles Guégonnaises » est heureux de vous accueillir à Guégon, petite commune rurale de 2500 âmes, nichée au cœur de la Bretagne dans le Morbihan, et vous souhaite de passer une agréable journée sportive. Dans ce périple

à travers la campagne, avant d'arriver sur le circuit final, vous pourrez découvrir notre luxuriant paysage de la vallée du Sedon par Trégranteur et Coët-Bugat. D'ores et déjà, un grand merci au public pour votre présence, mais aussi aux directeurs sportifs pour leur participation avec leurs équipes,



Xavier Castel





Patrice Noël

Co-présidents

Daniel Bourdonnais

aux sponsors pour leur soutien financier ainsi qu'aux bénévoles pour leur dévouement, car c'est grâce au concours de tous que cette épreuve cycliste est une si belle réussite depuis 33 ans.



Mickael Bernard Responsable Course

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

10h30 > 12h

- Installation des postes de radio parking de la salle du Ponty
- Remise des dossards, plaques de cadre,
- Signature de la feuille d'engagement hall de l'école (proximité de la salle du Ponty)

11h00 > 18h30

 Vestiaire douches Salle des sports

- Réunion des directeurs techniques et jury des commissaires salle de la garderie scolaire
- Tirage au sort de l'ordre des voitures des directeurs sportifs
- Consignes du Président du Jury
- Remise des macarons officiels

13h20

 Appel des concurrents (podium ligne d'arrivée)

13h30

• Départ fictif de l'épreuve (podium)

• Départ réel (km 0) route de Guéhenno (2kms du rassemblement)

• Remise des gerbes sur le podium protocolaire de la ligne d'arrivée

• Réunion du jury des commissaires salle de la garderie scolaire

- Remise des trophées
- Primes et vin d'honneur



OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Co-présidents : Xavier CASTEL, Patrice NOËL, Daniel BOURDONNAIS Vice-Présidents :....Louis LÉVÉQUE et Yannick THOMAS **Trésoriers** : Gilbert LE BRAZIDEC et Hervé ROSELIER CORPS ARBITRAL: Président :Morgane GARNIER **Arbitres**:Philippe CESCATTI et Joseph LAPPARTIENT Juge à l'arrivée :Valérianne MOISON Commissaires moto: Jérôme BIHOUEE et Bruno CHARRUEL Moto-ardoisier :Frédéric MOUNIER Point accueil :Francoise BONNO Coordinateur responsable course : Mickaël BERNARD Responsable sécurité :Gilbert LE BRAZIDEC Préposé car VIP : _____Louis LEVEQUE **Régulateurs** :Vincent PELTIER et Alain TRECHOT Podium:Ouest France Sonorisation : _____Cristal Animation Responsable ligne arrivée :Patrice NOËL **Classement informatique**: Christelle BERNARD Photo finish:André COUE Médecin :Anca LICHE Préposé aux primes :Fabienne GUIHUR Responsable douches: ______lean-Marie LOZE Moto Sécurité :ABEC - St Avé

Préposés au protocole :.....

Armel ROUSSELOT et Michel NIVOL



















ORGANISATION COURSE

FONCTION	PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE	CHAUFFEUR	PASSAGERS	
Voiture ouvreuse	Crédit Agricole	Michel DELANNée	André MALHERBE	
Voiture ouvreuse	Fermetures du Porhoët	Fabrice QUEREL	P. QUEREL	
Assitant radio	Hermine service course	Service	Course	
Majestés	Citroën Ploërmel	Alexandre ALLAIN	Les majestés	
Invités n°1	Locminé auto	Damien Guihur	Invités Fermetures du Porhoët	
Invités n°2	Locminé auto	Samuel GUILLOT	invités SAUR	
Invités n°3	Locminé auto	Pierrick Leveque	M. Mme MELLOUET Jean Pierre CAN	
Invités n°4	Locminé auto	Raymond NIVOL	élus	
Invités n°5	Locminé auto	Jérémie Noël	Invités Crédit Agricole	
Invités n°6	LE TEXIER renault Josselin	Philippe CLOEREC	Invités PICAUD Fioul	
Voiture neutre n1	Hermine service course	Jean Yves LE DASTUMER	Gérard SAVARY	
Voiture neutre n°2	UCP Josselin	Ange PICAUD	David LE HAZIF	
Voiture neutre n°3	UCP Josselin	Daniel DUNOT	Gilbert BERTHO	
Moto ardoisier 1	ABEC	ABEC	Frédéric MOUNIER	
Moto arbitre 1	ABEC	ABEC	Jérôme BIHOUEE	
Moto arbitre 2	ABEC	ABEC	Bruno CHARRUEL	
Président jury	Citroën Ploërmel	Gaby Bigorgne	Morgane GARNIER	
Arbitre n°1	Citroën Ploërmel	Camille Sirot	Philippe CESCATTI	
Arbitre n°2	Le Texier Renault Josselin	Mickaël crete	Joseph LAPPARTIENT	
Juge à l'arrivée	Le Texier Renault Josselin	Loïc GUILLOUX	Valérianne MOISON	
Voiture infos	Raynald Blais	Raynald Blais	Mickaël Bernard Christian josso	
Voiture médecin	Le Texier Renault Josselin	Pascal Le Guennec	Anca LICHE	
Ambulance	Ambulance Gautier	Ambulance Gautier		
Car balai	Citroën Ploërmel	Hervé Emeraud	Patrice RENARD	
Fourgon balai	Fermetures du Porhoët (jumper)	Jean-Paul RAULET		
Car Gautier	Jacky Gautier	Jacky GAUTIER	Invités VIP	

INFOS EQUIPES

Parking, Départ, Arrivée

Le parking des équipes situé avenue de la ville pelote, nouvelle salle des sports à Guégon (accès fléché à partir du rond point de la Rochette à Josselin en provenance Pontivy Loudeac)

Ce parking est uniquement réservé aux véhicules officiels des équipes engagées (véhicules directeurs sportifs, véhicules d'assitance).

Les vestiaires, douches et WC seront à la salle des sports, merci de bien vouloir respecter les locaux et les laisser dans un état de propreté

Au départ les véhicules des directeurs sportifs emprunteront l'avenue de la ville pelotte, puis la rue constant le Guennec et la rue Joseph Le Coq pour ainsi prendre place à l'arrière du peloton et former la caravane des véhicules. Chaque équipe ne peut

envoyer qu'un seul véhicule de DS, signalé par son autocollant de pare brise

A l'arrivée

Les véhicules des DS seront déviés à 100 m de la ligne d'arrivée par la gauche dans le sens inverse du départ pour rejoindre le parking des équipes. Les autres véhicules seront déviés à 200 m de la ligne d'arrivée par la droite pour rejoindre le parking salle du ponty

Responsable général de l'épreuve

Mickaël BERNARD

2 impasse Adrienne Bolland - 44800 St HERBLAIN

Tél: 06 20 65 11 35

E-mail: mickael.bernard56@laposte.net











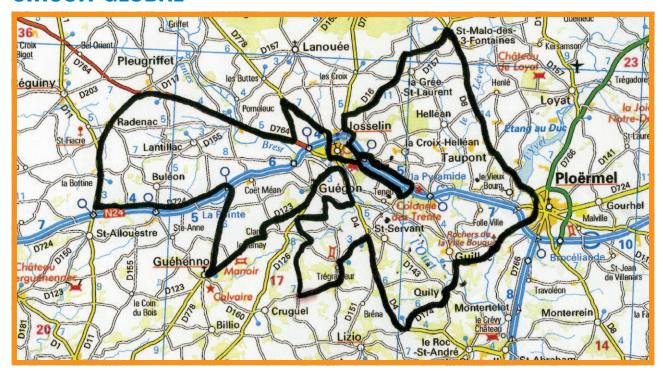




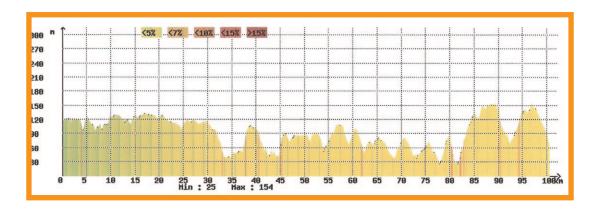




CIRCUIT GLOBAL



RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE LA COURSE



CIRCUIT FINAL DE 8,670KMS



PLAN TOPOGRAPHIQUE DU CIRCUIT FINAL



















RÈGLEMENT PARTICULIER

Art. 1 Organisation

L'épreuve Les Boucles Guégonnaises est organisée par le comité des fêtes de Guégon sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 31 mars 2019.

Art. 2 Type d'épreuve

L'épreuve est réservée uniquement aux athlètes de 1ère et 2ème catégorie. Elle est inscrite au calendrier national FFC

« Hommes ». L'épreuve est classée en classe Elite Nationale.

Art. 3 Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005. l'épreuve est ouverte à titre individuel. La participation est limitée aux équipes définies par l'article citée en référence précédemment.

Selon l'article 2.2.003 du règlement FFC, en cas de participation individuelle, le nombre de coureurs par structure est limité à 10, une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicitées leur engagement.

Art. 4 Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 31 mars de 11h à 13h à la salle de la garderie scolaire, située à proximité de la salle du Ponty - 13 rue Saint Cado à Guégon.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les coureurs se fait à la permanence de 11h à 12h, le dimanche 31 mars.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h et aura lieu à la salle de la garderie scolaire, située à proximité de la salle du Ponty - 13 rue Saint Cado à Guégon.

Art. 5 Radio tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz. Les liaisons radio seront assurées par la société Hermine Service Course.

Art. 6 Assistance technique neutre

Le service est assuré au moven de véhicules d'assistance neutre : UCP Josselin et Hermine Service Course.

Art. 7 Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement sera mise en place par l'organisation sur le circuit final, 600m après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement s'effectuera selon les modalités prévues dans les articles 2.3.025 et 2.3.027.

Art. 8 Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut-être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Pour des raisons de sécurité, tout coureur situé à plus de 10 mi-

nutes du groupe principal devra abandonner l'épreuve et rendre son dossard au commissaire le plus proche.

Art. 9 Classements

Le classement sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Art. 10 Prix

Les prix suivants sont attribués :

Grille 1220/20 pour le classement de l'épreuve

1	246€	11	21€
2	183€	12	20€
3	146€	13	18€
4	122€	14	17€
5	98€	15	15€
6	85€	16	14€
7	67€	17	14€
8	55€	18	14€
9	37€	19	12€
10	24€	20	12€

Grille 427/10 - Prix spéciaux pour les 2e catégories

1	86€	6	30€	11	8€	16	5€
2	69€	7	28€	12	6€	17	5€
3	59€	8	25€	13	6€	18	5€
4	51€	9	21€	14	6€	19	5€
5	41€	10	17€	15	5€	20	5€

Art. 11 Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la salle de l'école Saint Gildas, 13 rue de Saint-Cado à Guégon.

Art. 12 Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le premier des 2^e catégories

Ils se présenteront dans un délai maximum de 5 minutes après leur

La remise des trophées aux 3 premiers et au 1er des 2e catégories aura lieu dans la salle du Ponty.

Art. 13 Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.





































HORAIRES DE PASSAGE

D	Data Constant	Kilom	Kilométrage		Moyenne horaire	
Routes	ltinéraire	parcouru	à parcourir	45km/h	42km/h	
D123	Guégon (Ville Hourmand) vers Guéhenno	0	159,7	13h40	13h40	
D160	Guéhenno (rue Nationale)	6	153,7	13h48	13h49	
D778	Guéhenno (rond point La Pointe)	10,8	148,9	13h54	13h56	
D11	St Allouestre (Kérantrec)	18,6	141,1	14h04	14h07	
D11	Radenac (Le Resto)	21,9	137,8	14h09	14h11	
D11	Radenac (église par la gauche)	23,2	136,5	14h11	14h13	
D764	Pleugriffet (Pontivy-Josselin)	25,8	133,9	14h15	14h17	
D764	Carrefour Lanouée	30,3	129,4	14h30	14h32	
D778	Lanouée (La Bagatelle)	36,7	123	14h30	14h32	
D793	Josselin	41,3	118,4	14h35	14h39	
D724	Guillac (Fermetures du Porhoët)	45,5	114,2	14h41	14h45	
D	ZA Belle Alouette (vers GAD)	49,8	109,9	14h47	14h51	
D323	Josselin Zone oxygène (Super U)	51,5	108,2	14h49	14h54	
D323	Lanouée (Kiriel Paul Duclos)	52,3	107,4	14h50	14h56	
D8	St Malo (Fermetures du Porhoët)	60,6	99,1	15h01	15h07	
D8	Taupont	68,3	91,4	15h11	15h18	
D8E	Ploërmel (rond point Leclerc)	71,1	88,6	15h15	15h22	
D122	Ploërmel (rond point La Gare)	71,8	87,9	15h16	15h23	
D122	La Chatouillette	76,1	83,6	15h21	15h29	
D122	Guillac (Le Temple)	77,1	82,6	15h23	15h30	
D174	Quily	80,1	79,6	15h27	15h35	
D4	Lizio (Ste Catherine)	83,2	76,5	15h32	15h39	
D4	St Servant (La Belle Étoile)	88,8	70,9	15h39	15h47	
D122	Guégon (Trégranteur Métairie)	91	68,7	15h42	15h50	
VC202	Guégon (Pont Digot)	94,5	65,2	15h46	15h55	
VC5	Guégon (Penroc)	98,8	60,9	15h52	16h01	
D126	Guégon (1er passage ligne d'arrivée)	107,7	52	16h04	16h15	
D126	Guégon (2è passage ligne d'arrivée)	116,3	43,3	16h15	16h26	
D126	Guégon (3è passage ligne d'arrivée)	125	37,7	16h26	16h39	
D126	Guégon (4è passage ligne d'arrivée)	133,7	26	16h38	16h51	
D126	Guégon (5è passage ligne d'arrivée)	142,4	17,3	16h50	17h13	
D126	Guégon (6è passage ligne d'arrivée)	151,05	8,67	17h02	17h16	
D126	Guégon arrivée	159,7	0	17h13	17h28	

CIRCUIT GLOBAL

13h15 Rassemblement podium d'arrivée (rue du Lt de la Grandière)

13h30 Départ fictif

km 00.000 Rte de Guéhenno, ville Hourmand à 2km du départ

km 06.000 Guéhenno prendre à droite direction Josselin

km 10.850 Rond point de la Pointe direction Locminé passage sous la 4 voies

km 18.630 Kérentrec, prendre à droite direction Radenac

km 21.900 Le Resto prendre à droite direction Radenac

km 23.300 Traversée de Radenac, contourner l'église par la gauche direction

km 25.840 Prendre à droite direction Josselin

km 30.950 Avant le pont de Bocneuf, îlot au centre de la voie sur 350 ml

km 33.180 Relais de l'Oust, îlot central

km 34.100 Îlot au milieu de la chaussée, prendre à gauche direction Lanouée

km 36.650 La Bagatelle, prendre à droite direction Josselin

km 41.050 Josselin prendre à gauche direction centre ville

km 42.050 Josselin plots centraux sur 200 ml km 42.380 Montée de Josselin îlot central sur 50 ml

km 43.250 Belle Alouette, prendre à droite direction ZC Beau Soleil Guillac

km 46.000 Beau soleil, tourner à gauche direction Ploërmel, attention îlot direc-

km 46.350 Passage sur 4 voies, tourner à gauche direction La Croix Helléan

km 49.250 Brambuan, ilot au centre de la chaussée, tourner à gauche

km 49.770 ZI Belle Alouette, tourner à droite

km 51.000 Pont Mareuc virage à droite danger

km 51.520 Zone oxygène Super U et FP

km 52.000 Sortie Zone oxygène à droite vers St Malo

km 52.740 La regobe prendre à droite direction St Malo des 3 Fontaines km 60.500 Passage devant notre partenaire les Fermetures du Porhoët prendre

à droite vers St Malo

km 68.000 Traversée de Taupont rond point à la sortie.

km 71.130 Ploërmel, passage sous le pont 2 ronds point et prendre à droite

km 71.680 Ploërmel, rond point prendre à droite direction Guillac

km 77.090 Sommet côte du Temple, prendre à gauche direction Quily

km 80.100 Côte de Quily, centre bourg

km 83.200 Ste Catherine, , rond point direction Josselin

km 88.700 Virer à gauche direction Trégranteur

km 91.000 Trégranteur, virer à gauche direction Cruguel

km 94.430 Pont Digo, virer à droite direction Coët-Bugat km 98.650 Penroc, sommet de la côte, virer à droite vers Guégon

km 98.500 Pont Josselin, virer à droite vers Guégon

km 101.100 Bre de Coët-By, entrée sur circuit final, tourner à droite

Attention 200 m après la ligne d'arrivée, sur le circuit final, 3 terre-pleins centraux espacés sur 400 m.

100 m avant la ligne d'arrivée, dérivation à gauche pour les véhicules officiels et directeurs techniques.









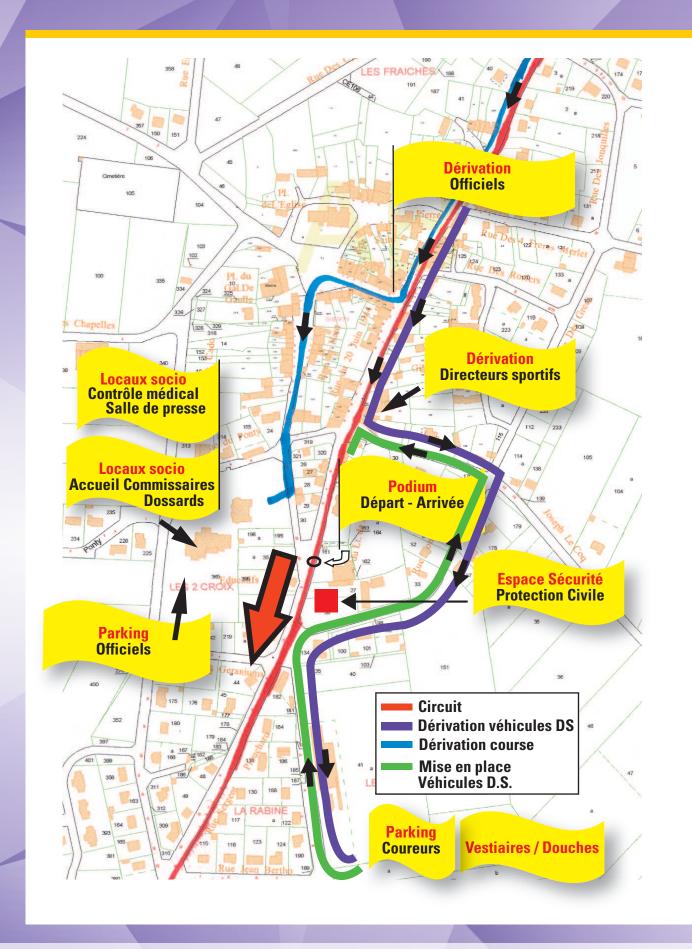




















































SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE

Pompiers

18 ou 112 (à partir d'un portable)

Ambulance

02 97 73 26 26

Médecin de garde

02 97 68 42 42

SMUR

15

Centre hospitalier Alphonse Guérin

02 97 73 26 26 - 7,rue Roi Arthur à Ploërmel 56800

Pharmacie de garde

Contacter la brigade de gendarmerie de Josselin au 02 97 22 20 26

RESPONSABLE COURSE

Mickaël BERNARD

2 impasse Adrienne Bolland - 44800 St HERBLAIN Tél: 06 20 65 11 35 -

E-mail: mickael.bernard56@laposte.net

COORDONNÉES DES ORGANISATEURS

Xavier CASTEL, Patrice NOEL, Daniel BOURDONNAIS

11 rue du 19 mars 1962 à Guégon Tél. 06 37 66 60 85

E-mail: bouclesguegonnaises@orange.fr

COORDINATEUR DE SÉCURITÉ

Gilbert LE BRAZIDEC

La Ville Gleuhiel en Guégon Tél. 07 80 36 41 45

E-mail: g.le.brazidec@wanadoo.fr



www.bouclesguegonnaises.fr





































